FINANCEMENT INDIVIDUEL DE LA FORMATION

Vous avez un projet de formation au CFPPA Provence Ventoux. Vous êtes à la recherche d'une solution pour un **financement individuel**.

Selon votre situation, les possibilités de financement individuel de la formation sont différentes. Dans le tableau ci-dessous nous vous indiquons les diverses options et démarches à effectuer. Pour toute autre situation, prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux.

Le CFPPA Provence Ventoux vous propose une étude personnalisée de votre dossier et vous accompagne dans vos démarches.
Contact : Anne-Marie JEAN 04.90.60.80.92 / anne-marie.jean@educagri.fr

NB - Dans la programmation des formations du CFPPA Provence Ventoux, des formations, dites longues, sont financées par la Région Sud PACA ou France Travail pour les demandeurs d'emplois inscrits à France Travail. Un financement individuel est nécessaire pour tout autre public.

Votre situation	Possibilités de financement de la formation	Financeur	Démarches à effectuer	Rémunération au cours de la formation
Jeunes 16 / 29 ans	**Contrat d'apprentissage** → formation en alternance entreprise / centre de formation	OPCO	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Trouver une entreprise. 3. Transmettre les informations au CFPPA Provence Ventoux pour l'élaboration du contrat.	Salaire sur la base du SMIC (pourcentage en fonction de l'âge et de la durée du contrat).
	Contrat de professionnalisation → formation en alternance entreprise / centre de formation	OPCO	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Trouver une entreprise. 3. Transmettre les informations au CFPPA Provence Ventoux pour l'élaboration du contrat.	Salaire sur la base du SMIC (pourcentage en fonction de l'âge et des diplômes acquis).
	Compte Personnel de Formation (CPF) *Inscription sur la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.*	- CPF - Reste à charge de 102,23€ par formation sauf exception. - Possibilité d'abondement par France Travail pour les personnes inscrites à France Travail si CPF pas suffisant.	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Créer son espace personnel sur la plateforme Mon compte Formation (https://www.moncompteformation.gouv.fr) 3. Vérifier le montant acquis. 4. Rechercher la formation choisie et s'inscrire en ligne.	N'ouvre pas droit à une rémunération. Se rapprocher de votre conseiller France Travail. Voir page 3/3

Votre situation	Possibilités de financement de la formation	Financeur	Démarches à effectuer	Rémunération au cours de la formation
Demandeurs d'emploi inscrits à France Travail	**Contrat de professionnalisation** → formation en alternance entreprise / centre de formation	OPCO	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation) 2. Trouver une entreprise 3. Transmettre les informations au CFPPA Provence Ventoux pour l'élaboration du contrat	salaire sur la base du SMIC (pourcentage en fonction de l'âge et des diplômes acquis)
	Compte Personnel de Formation (CPF) → Financement de tout ou partie de la formation *Inscription sur la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.*	- CPF - Pas de reste à charge. - Possibilité d'abondement par France Travail pour les personnes inscrites à France Travail si CPF pas suffisant.	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Créer son espace personnel sur la plateforme Mon compte Formation (https://www.moncompteformation.gouv.fr) 3. Vérifier le montant acquis. 4. Rechercher la formation choisie et s'inscrire en ligne.	N'ouvre pas droit à une rémunération. Se rapprocher de votre conseiller France Travail. Voir page 3/3
	Aide Individuelle de Formation (AIF) → Financement de tout ou partie de la formation	France Travail	1. Contactez votre conseiller France Travail pour valider avec lui votre projet professionnel et de formation 2. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation et obtenir un devis qui sera enregistré sur votre espace personnel de France Travail.	Se rapprocher de votre conseiller France Travail. Voir page 3/3
Salariés	**Compte Personnel de Formation** (CPF) → Financement de tout ou partie de la formation *Inscription sur la plateforme CPF au moins 11 jours ouvrés avant le démarrage de la formation.*	- CPF - Reste à charge de 102,23€ par formation sauf exception.	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Créer son espace personnel sur la plateforme Mon Compte Formation (https://www.moncompteformation.gouv.fr) 3. Vérifier le montant acquis. 4. Rechercher la formation choisie et s'inscrire en ligne.	Maintien du salaire si formation sur le temps de travail.
	CPF – Transition Professionnelle → Pour les personnes en reconversion professionnelle	Transitions Pro	1. Créer un espace personnel sur la plateforme Transitions Pro (https://www.transitionspro-paca.fr/). 2. Demander un devis au CFPPA Provence Ventoux. 3. Prendre rendez-vous avec un conseiller en évolution professionnelle sur la plateforme. 4. Demander une autorisation de congé formation à votre employeur. 5. Le CFPPA complète la demande de financement, ainsi que l'employeur et le candidat.	Maintien du salaire, ou d'un pourcentage suivant les cas.

FINANCEMENT INDIVIDUEL DE LA FORMATION

Votre situation	Possibilités de financement de la formation	Financeur	Démarches à effectuer	Rémunération au cours de la formation
Salariés (suite)	**Parcours certifiant d'OCAPIAT** (entreprises de moins de 11 salariés, adhérentes à OCAPIAT) Financement coût pédagogique + salaire pour les formations certifiantes	OCAPIAT	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. L'employeur prend contact avec OCAPIAT.	Financement du salaire dans la limite du SMIC horaire brut chargé fixé à 12 €/heure/stagiaire
	Soutien aux filières (entreprises de moins de 50 salariés adhérentes à OCAPIAT dont les secteurs d'activité traversent de grandes difficultés conjoncturelles d'ordre économique, sanitaire et/ou climatique) Financement 70 % des coûts pédagogiques éligibles sur la base de 1 500 € HT / stagiaire / dossier	OCAPIAT	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Dépôt par l'employeur d'une demande de prise en charge sur son espace en ligne OCAPIAT dans les 2 mois précédant l'action de formation, et au plus tard 5 jours avant le démarrage de la formation.	Financement du salaire dans la limite du SMIC horaire brut chargé fixé à 12 €/heure/stagiaire
	Financement directement par votre employeur	Employeur	1. Le CFPPA Provence Ventoux transmet un devis du coût pédagogique à l'employeur. 2 .Après validation, le centre de formation rédige une convention de formation avec l'employeur.	Maintien du salaire.
Indépendants (agriculteur, paysagiste…)	**Financement par le fond de formation**	Votre fond de formation (VIVEA…)	1. Prendre contact avec le CFPPA Provence Ventoux pour un dossier d'inscription à la formation (vérification des pré-requis pour entrer en formation). 2. Prendre contact avec votre fond de formation.	aucune
Toutes situations	**Autofinancement pour tout ou partie de la formation**	stagiaire	1. Demander un devis au CFPPA Provence Ventoux.	N'ouvre pas droit à une rémunération.

Si vous êtes demandeur d'emploi, le site Internet de France Travail permet d'estimer le montant de votre rémunération de formation et son impact sur vos aides et allocations si vous entrez en formation.
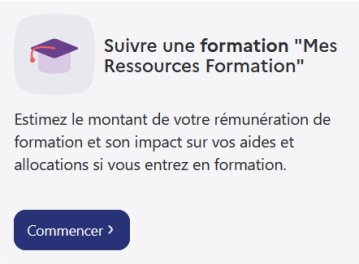
https://candidat.francetravail.fr/portail-simulateurs/